

## Déclaration préalable

### Je cherche un emploi

Mis à jour le 01 janvier 2016 par « direction de l'information légale et administrative »

Lorsque je suis en recherche d'emploi, mes premières démarches concernent mon inscription auprès de Pôle emploi.

Ensuite, lors ma recherche et de ma reprise d'activité, je dois accomplir différentes démarches.

### Le plus tôt possible

- M'inscrire auprès de Pôle emploi en tant que demandeur d'emploi (particuliers),
- Me rendre à mon rendez-vous avec l'agence Pôle emploi compétente pour bénéficier d'un suivi personnalisé et réaliser mon projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) (particuliers),
- Si j'ai déjà exercé un emploi, remplir une demande d'allocation chômage pour bénéficier de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) (particuliers),
- Si je n'ai jamais exercé d'emploi, demander à Pôle emploi les aides financières disponibles.

Image not found

[http://www.mairie-nargis.com/sites/all/modules/custom/ads\\_servicepublic/img/savoir.jpg](http://www.mairie-nargis.com/sites/all/modules/custom/ads_servicepublic/img/savoir.jpg)

**À savoir** : si je suis en préavis de licenciement, je peux m'absenter quelques heures pour rechercher un emploi. Je dois me renseigner auprès de ma direction des ressources humaines.

### À tout moment

En tant que demandeur d'emploi, j'ai accès sous certaines conditions à des aides financières et à des actions me permettant de trouver un emploi.

- M'informer sur les autres revenus dont je peux bénéficier :
  - l'allocation de solidarité spécifique (ASS) (particuliers),
  - le revenu de solidarité active (RSA) (particuliers),
  - l'allocation temporaire d'attente (Ata) (particuliers),
- Bénéficiaire d'une aide pour être créateur ou repreneur d'entreprise (particuliers),
- Bénéficiaire d'un contrat de sécurisation professionnelle (particuliers),
- Chercher à obtenir un contrat d'aide à l'insertion (particuliers),
- Effectuer une mission de volontariat (particuliers), formatrice et indemnisée,
- Bénéficiaire d'actions de formations spécifiques pour les jeunes (particuliers) ou pour les demandeurs d'emploi (particuliers),
- Demander à bénéficier d'un bilan de compétences,
- Contacter mon agence Pôle emploi pour la réalisation d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) (particuliers),
- Demander à mon agence Pôle emploi une aide au déplacement (particuliers),
- Élargir ma recherche d'emploi aux autres pays :
  - de l'Union européenne (particuliers),
  - dans les autres pays (particuliers).

## Tous les mois

Chaque début de mois, je dois obligatoirement actualiser ma situation (particuliers) par mail ou téléphone auprès de mon agence Pôle emploi pour confirmer que je suis toujours en recherche d'emploi.



**Attention** : en cas d'oubli, je risque d'être radié de la liste des demandeurs d'emploi et de ne plus percevoir mes allocations chômage.

## **L'année de ma recherche d'emploi**

- Déclarer mes revenus l'année de ma recherche d'emploi (particuliers),
- Demander la prime d'activité (particuliers).

## **En cas de reprise d'activité**

Je dois prévenir de mon changement de situation :

- mon agence Pôle emploi (particuliers),
- ma caisse d'allocations familiales (particuliers),
- mon bureau ou mon centre de service national (particuliers) (si j'ai moins de 26 ans),
- mon assureur ou ma banque (en cas de crédit assuré contre la perte d'emploi (particuliers)).

Je me renseigne sur les conséquences de mon nouvel emploi quant à mon affiliation à la sécurité sociale. J'effectue si nécessaire les démarches utiles pour changer de caisse primaire d'assurance maladie.

Sous certaines conditions, je bénéficie d'une aide financière :

- aide à la mobilité (particuliers),
- prime forfaitaire mensuelle (particuliers),
- aide différentielle de reclassement (particuliers).

## **Pour en savoir plus**

- Prestations de Pôle emploi - Information pratique - Pôle emploi

- Consultation des offres d'emploi dans le secteur public sur la Biep - Information pratique - Ministère chargé de la fonction publique
- Vous êtes candidat à un emploi à l'étranger (offres et candidature) - Information pratique - Pôle emploi international
- Pôle emploi - espace candidat : offres d'emploi et informations pratiques - Information pratique - Pôle emploi
- Vivre et travailler en Europe : informations par pays - Information pratique - Commission européenne
- Information, accompagnement et aides pour la recherche d'un emploi - Information pratique - Pôle emploi
- Information et orientation sur les formations et les métiers - Information pratique - Centre pour le développement de l'information sur la formation (Centre Inffo)

## Services et formulaires en ligne

- **Pôle emploi : espace personnel**  
- Téléservice
- **Simulation du montant des allocations chômage**  
- Téléservice
- **Candidature en ligne à un engagement de service civique**  
- Téléservice
- **Candidature pour intégrer un établissement public d'insertion de la Défense (EPIDE)**  
- Formulaire
-

## Candidature en ligne au volontariat international en entreprise (VIE) ou en administration (VIA)

- Téléservice

Où s'adresser ?



**Mairie  
de Nargis**

1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)

---

**Source URL:** <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/urbanisme/declaration-prealable?publication=F17556>